

Interpellation

« Pont de l'Avenue du Mont Blanc RC 31, un poids lourd heurte le tablier du pont, l'épisode de trop ! »

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les conseillers,

Le pont de l'Avenue du Mont-Blanc assure fièrement sa mission depuis plus de 50 ans, mais depuis la pose d'un revêtement phono-absorbant et du capitonnage, ce ne sont pas moins de trois incidents qui se sont produits, le dernier en date il y a maintenant une dizaine de jours.

Aucun d'entre nous ne va contester le trafic grandissant sur cette artère ainsi que son intérêt stratégique pour notre ville, nous pouvons donc difficilement nous en passer bien que des itinéraires de délestage existent. De ce fait un incident à l'image du plus récent à paralyse l'accès en début d'heure de pointe.

Depuis l'ouverture des frontières aux poids lourds de 40 tonnes voire plus, le trafic de ce genre de véhicules a clairement augmenté sur nos routes qui n'ont pour la plupart pas été conçues pour supporter de tels gabarits et c'est notamment le cas pour le pont de l'avenue du Mont-Blanc.

Vous connaissez bien cet ouvrage, mais savez-vous qu'il a une hauteur différente côté Jura par rapport au côté lac, hauteur qui a été modifiée par la pose du capitonnage au plafond ce qui rabaisse encore sa hauteur d'une bonne dizaine de centimètres. Qui est au courant ? pas grand monde visiblement et pas les principaux concernés qui empruntent cette route avec leurs gros véhicules et qui, soit se retrouvent face à l'obstacle et l'évite aux prix de manœuvre laborieuse ou soit s'en rendent compte quand c'est déjà trop tard.

Où se trouve la signalétique inhérente à ce genre de pont ? ne la cherchez pas, il n'y en a pas.

Dès lors je demande à la Municipalité de vouloir répondre aux questions suivantes.

- Pourquoi le pont de l'Avenue du Mont-Blanc est-il dépourvu de signalisation ?
- Qui est responsable de la pose de signaux adéquats ?
- Qui est responsable des dégâts (humains-matériels) du fait de l'absence de signalisation ?
- La Municipalité a-t-elle déjà pris les devants et une signalétique ad hoc va être posée prochainement, si non ? la Municipalité envisage-t-elle de le faire prochainement et à quelle échéance ?

Je vous remercie de votre attention

Maurizio Di Felice

